

60

Mme JOSÉE CHIASSON ET M. JONATHN CHU
Société du Parc Jean-Drapeau

65

LA PRÉSIDENTE :

Bonsoir.

70

M. JONATHAN CHU :

Bonsoir.

75

Mme JOSÉE CHIASSON :

Bonsoir.

80

M. JACQUES INTERNOSCIA, commissaire ad hoc :

Bonsoir.

85

Mme JOSÉE CHIASSON :

Merci beaucoup de nous accueillir.

90

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Alors, allez-y, on vous écoute pendant 10 minutes.

Mme JOSÉE CHIASSON :

95

Parfait. Donc, bien, bonjour à tous. Donc ça nous fait plaisir d'être ici. Je me présente rapidement, Josée Chiasson, directrice générale adjointe de la Société du Parc Jean-Drapeau et je suis accompagnée de Jonathan Cha qui est conseiller en aménagement, conseiller principal en aménagement au Parc.

100

Donc aujourd'hui, ça nous fait vraiment plaisir de venir présenter notre opinion qui, bien sûr, est un document complet qu'on vous a soumis avec à peu près 70 recommandations qui touchent...

105

LE COMMISSAIRE :

67.

Mme JOSÉE CHIASSON :

110

67. Merci pour la précision. Vous l'avez bien lu comme je le vois. Donc on.. il y a des..., bien sûr, des orientations, des recommandations qui touchent plus au Parc Jean-Drapeau, mais d'autres plus d'un point de vue, les parcs comme espace vert et espace pour la transformation, et qui s'inscrit dans le cadre du projet de ville.

115

Donc, quelques mots sur la Société du Parc Jean-Drapeau : c'est une paramunicipale qui a la mission bien sûr de conserver, d'aménager, de développer le parc, mais bien sûr dans une optique de saine cohabitation avec l'ampleur des activités qu'on y retrouve et de ses multiples vocations. Puis bien sûr, c'est vraiment dans un esprit de protection aussi du parc pour oui, aujourd'hui, mais aussi pour les générations futures.

120

Donc, c'est vraiment dans cet esprit que le parc fait une grande démarche d'ailleurs avec l'OCPM il y a quelques années déjà et qui a mené vers l'adoption de son plan directeur

125 qui lui se projette quand même déjà sur un horizon 2030. Donc c'est vraiment sur ces acquis
qu'on a bâti quand même et qu'on a saisi l'opportunité de venir déposer ce mémoire pour
positionner certains éléments qui nous apparaissent quand même... comme le parc, comme
un acteur très, très important dans la transformation de la Ville et dans le cadre du projet de
ville, donc le lien avec le centre-ville. Il y a d'ailleurs eu une consultation justement sur la
Stratégie centre-ville renouvelée.

130
135 Donc, c'est vraiment pour nous un atout majeur et c'est vraiment dans cet esprit qu'on
vous présente nos recommandations et aujourd'hui, bien, on va s'en tenir à vous présenter
une dizaine d'orientations phares, de recommandations phares que nous souhaitons porter
en lumière parce qu'on ne passera pas à travers tout le document et l'idée, c'est d'être capable
ensuite d'échanger avec vous, de répondre à vos questions.

Donc sans plus tarder, je laisserais Jonathan enchaîner avec les dix recommandations
phares.

140 **M. JONATHAN CHA :**

145 Parfait. Merci, merci beaucoup, Josée. Je vais effectivement vous présenter une
dizaine des grandes recommandations qu'on a faites, puis je vais tenter d'être succinct pour
qu'on ait effectivement plus de temps pour discuter de celles-ci et des autres qu'on retrouve
dans notre mémoire.

150 La première recommandation mentionne que le futur plan d'urbanisme et de mobilité
accorde parmi les grands parcs un statut particulier au Parc Jean-Drapeau en raison de ses
vocations et de son patrimoine qui lui sont distinctifs. Rappelons que le Parc Jean-Drapeau
est le plus grand et le plus ancien parc de Montréal, a 65 bâtiments, a des ponts, des œuvres
d'art et a également une variété donc de vocations qui en font un endroit complexe dans sa
gestion quotidienne.

Deuxième recommandation : que le Parc Jean-Drapeau soit considéré comme un grand parc métropolitain à proximité des grands projets de redéveloppement du centre-ville afin d'assurer une justice sociale et environnementale pour la population, en plus d'une accessibilité accrue au fleuve, aux équipements collectifs et aux espaces verts libres du Parc.

On a eu dans les dernières années des consultations publiques, ici même à l'OCPM, portant notamment sur les secteurs Bridge-Bonaventure, sur le PPU des Faubourgs, donc des grands secteurs à proximité du centre-ville qui pourront donc avoir le Parc Jean-Drapeau comme grand espace vert à proximité, donc d'un nouveau quartier résidentiel, quartier mixte. Donc, on souhaite qu'effectivement le Parc soit bien inscrit dans cette nouvelle transformation ou planification du territoire montréalais.

Que les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame soient reconnues comme territoires d'expérimentation et d'innovation pour la mobilité durable, propice au développement de nouveaux concepts comme les services et véhicules de mobilité émergents. Évidemment, le Parc a une station de métro en son cœur, mais a également de nombreux enjeux de mobilité, vu la superficie de plus de 200 hectares du Parc. Donc toutes les stratégies de mobilité, de mobilité active, de connectivité aussi au quartier environnant nous préoccupent particulièrement.

Quatrièmement : que le laboratoire des innovations pour la transition écologique proposée par le projet de ville prenne en considération les savoirs et l'expertise développés par le campus de la transition écologique sur le territoire du Parc Jean-Drapeau, donc une OBNL qui œuvre déjà à toutes ces réflexions en matière écologique.

Cinquièmement : que soient optimisés et mutualisés les installations et équipements du Parc Jean-Drapeau dans un esprit de collaboration avec d'autres parcs, lieux et organismes. Dans cette idée aussi d'avoir une complémentarité entre les parcs dans leurs fonctions, leurs usages et leurs fréquentations.

185 Sixième recommandation : que l'élargissement de la réglementation entourant l'usage des parcs et espaces publics soit favorisé pour offrir plus de souplesse au niveau des usages parmi... permis dans les bâtiments. Comme de nombreux parcs, plusieurs de nos bâtiments sont vacants et en attente d'une nouvelle vocation, mais la réglementation actuelle limite les possibilités de différents usages.

190 Septième recommandation : que l'on mise sur les espaces verts et bleus afin de créer des liaisons entre les corridors écologiques internes et externes à la Ville de Montréal pour assurer le déplacement de la faune, la dispersion de la flore et contribuer à l'enrichissement des écosystèmes urbains où tout est question de voir le territoire comme un vaste écosystème naturel qui est donc relié par ,notamment, des corridors de biodiversité.

195 Huitième recommandation : que des connexions par des modes de transport actifs quatre saisons soient assurées entre les quartiers centraux et périphériques, dont le Parc Jean-Drapeau, qui permet effectivement de mieux relier tous ces différents quartiers existants ou en devenir.

200 Neuvième recommandation : que la question de la réconciliation, de la décolonisation et de l'autochtonisation de la ville et du rayonnement des peuples autochtones soit intégrée dans le futur plan d'urbanisme et de mobilité dans toute la foulée du plan d'action en matière de vérité et réconciliation et des obligations des différents gouvernements.

205 Et enfin, une dixième recommandation : qu'une vision cohérente et une stratégie globale de mise en lumière soient développées, intégrant l'éclairage urbain et du patrimoine architectural pour faire émerger une identité nocturne, donc à l'échelle du Parc et de la Ville.

210 Donc voilà pour une dizaine de nos recommandations parmi les 67 donc que nous avons émises dans le mémoire.

LA PRÉSIDENTE :

Merci, il vous reste une minute. Non, rien à ajouter?

215

M. JONATHAN CHA :

On vous la donne.

LA PRÉSIDENTE :

220

Merci.

LE COMMISSAIRE :

225

Merci d'avoir fait cette présentation-là parce que ma première question, c'était : lesquelles dans vos 67 recommandations qui étaient prioritaires? Là, j'ai... on les a. Vous nous la laissez, votre présentation, on pourra la voir?

230

Alors ma première question : le problème d'accès rapide, direct et efficace à pied ou vélo au Parc Jean-Drapeau explique peut-être qu'il n'ait pas été mentionné au plan stratégique du centre-ville. Comment pourriez-vous remédier à cette situation? Il y a beaucoup de mes questions qui sont en lien avec les 40 autres présentations qu'on a eues avant. Ça fait que...

Mme JOSÉE CHIASSON :

235

En lien avec la Stratégie centre-ville renouvelée?

240 **LE COMMISSAIRE :**

On a eu... dans le mémoire, on n'a pas vu de lien phare avec le Parc Jean-Drapeau. Est-ce que c'est parce que... il n'y a pas d'accès direct et efficace?

245 **Mme JOSÉE CHIASSON :**

Oui, bien, c'est une excellente question et justement, on travaille en ce moment avec la Ville pour venir renforcer le lien avec la Stratégie centre-ville renouvelé, parce qu'on le voit vraiment comme un actif super intéressant, un accès à des espaces verts pour le centre-ville, puis on le sait que c'est un besoin qui est exprimé.

250 On voit quand même déjà la navette fluviale. Donc, il y a quand même le métro. Donc, il y a des accès. Oui, on a des... quand même à travailler beaucoup sur l'accessibilité au Parc, mais en effet, on voit vraiment un lien super intéressant de... à venir renforcer en lien avec la
255 Stratégie centre-ville. Donc elle est en cours de rédaction en ce moment. Donc, il n'est pas trop tard. Donc, on va certainement faire des travaux supplémentaires avec... pour favoriser cet arrimage-là.

M. JONATHAN CHA :

260 Parce que, pour compléter, je pense, l'axe du pont Jacques-Cartier, l'axe navette fluviale vers le Vieux-Montréal, et aussi l'axe à travers la Cité-du-Havre et Bonaventure, sont trois portes d'entrée clés par des moyens de transport différents qui ont toutes le potentiel
265 d'être maximisées et aussi en toute saison pour favoriser l'attractivité et la connectivité entre ces différents quartiers.

LA PRÉSIDENTE :

270

Sur cette même question, je peux-tu, juste... Les Amis de Sainte-Marie, ah, c'est ça. Les Amis de Sainte-Marie, eux, proposent un ascenseur et dans votre thèse, vous dites : « Des nouveaux concepts comme les services et les véhicules de mobilité émergents. », est-ce que l'ascenseur fait partie de vos préoccupations?

275

M. JONATHAN CHA :

280

Bien, cette proposition-là a été faite aussi à l'époque de la consultation publique sur l'avenir du Parc Jean-Drapeau. Donc je pense que les résidents de ce secteur-là de la Ville de Montréal cherchent un accès plus efficace. Évidemment, le pont Jacques-Cartier, nous ne sommes pas gestionnaires et propriétaires, donc, du pont, donc on ne peut pas nécessairement se prononcer sur cette solution, mais Ponts Champlain et Jacques-Cartier actuellement réfléchissent et ont un plan directeur en cours de réalisation. Donc je pense que toutes ces questions-là devraient tout à fait être amenées à ça.

285

Nous, que ça soit par la navette fluviale, que ça soit par le métro, que ça soit par un ascenseur, que ça soit par des corridors protégés sur le pont Jacques-Cartier, tout ce qui peut amener et faciliter l'accès au Parc, et sa relation avec les quartiers actuels, anciens ou en développement, évidemment qu'on ne peut être que favorable à ça.

290

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Je vous redonne la parole.

295

LE COMMISSAIRE :

300 Oui, en fait, je ne sais pas si c'est dans votre mémoire, mais je crois que oui, on parle...
on nous parle beaucoup cette semaine des corridors écologiques, puis évidemment, c'est un
très grand parc, un magnifique parc, le Parc Jean-Drapeau. Il y a le Mont-Royal, il y a déjà eu
des projets de relier le parc Jean-Drapeau au Mont-Royal. Est-ce que vous avez des réflexions
à ce sujet-là?

305

Mme JOSÉE CHIASSON :

Je te laisse aller.

310

M. JONATHAN CHA :

Bien, nous, à l'intérieur de notre plan directeur, déjà on prévoit transformer l'un de nos
ponts, la passerelle du Cosmos, en un pont écologique pour relier donc deux noyaux de
biodiversité et créer à l'intérieur du parc un corridor écologique. Évidemment, on souhaite que
315 ce corridor se connecte aussi évidemment par le fleuve, mais aussi par toute la jetée MacKay
et la Cité-du-Have pour se connecter ultimement à d'autres espaces vers le centre-ville. C'est
aussi un couloir de migration important.

Donc là, évidemment, on dépasse largement l'échelle donc du Parc Jean-Drapeau.
320 Donc, je pense qu'il faut voir comment à l'échelle d'un parc ou d'un quartier, on peut faire des
interventions, mais ensuite comment ces interventions-là sont toutes reliées, interconnectées
entre elles pour faire un système beaucoup plus large.

325

Mme JOSÉE CHIASSON :

330 Mais si je renchéris sur cette vision de créer un lien montagne-fleuve, fleuve-Parc Jean-Drapeau, c'est clair que ça fait tout plein de sens, puis on est déjà connecté. Bon, après ça, il y a le fleuve qui sépare au niveau de... au niveau écologique, la connexion écologique, mais ça reste que ça fait pour un projet de ville, je pense que c'est quelque chose à mettre en valeur davantage et de capitaliser là-dessus. Donc, tout à fait.

335 **LA PRÉSIDENTE :**

Je peux?

LE COMMISSAIRE :

340

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

345 Votre recommandation 6, vous dites que la réglementation actuelle ne vous donne pas de souplesse pour l'aménagement des espaces publics et les permis pour les bâtiments. De quoi parle-t-on et puis est-ce que les occupations transitoires sont possibles?

Mme JOSÉE CHIASSON :

350

Bien, en fait, je vais faire une amorce de réponse. En effet, il y a de nombreux bâtiments qui nécessitent une réhabilitation, qui font partie d'ailleurs du plan directeur et pour lesquels on envisage de faire de l'occupation transitoire comme moyen de tester des usages dans un esprit de transformation, puis de lieu d'expérimentation. Puis ça fait écho à d'autres

355 de nos recommandations et en ce moment, pour chacun de ces bâtiments-là, il y a des usages très restreints reliés à des utilisations précédentes.

Donc, il y a vraiment une... à repenser, donc, il y a vraiment un processus de réflexion, mais comme on le sait, le transitoire, donc, c'est quand même... ça prend une réglementation
360 qui nous permet d'avoir cette agilité-là et cette flexibilité-là pour tester des choses, et évoluer. Donc, c'est quand même, en ce moment, un des freins à déployer le plein potentiel finalement de l'usage de ces bâtiments sur le site.

M. JONATHAN CHA :

365 Oui, puis si je peux compléter. Dans le plan directeur, suite à toutes les recommandations et idées des citoyens, des parties prenantes qui ont été consultées, on a fait ressortir pour la majorité des bâtiments un certain nombre de vocations potentielles et lorsqu'on a soumis ces vocations potentielles au service d'urbanisme de la Ville de Montréal,
370 l'arrondissement Ville-Marie, on s'est rendu compte que la grande majorité des usages projetés dans le plan directeur, qui répondent à la vision qu'on s'est donnée, sont dérogoratoires. Que ça soit au plan d'urbanisme, que ça soit aux schémas d'aménagement par exemple, donc aux différents niveaux, donc il y a un questionnement à avoir à ce niveau-là.

375 Puis aujourd'hui, on tenait une activité de consultation justement sur les parcs avec... conjointement avec l'OCPM, et beaucoup de gens se posaient justement cette question de l'innovation réglementaire et notamment, la délégation de pouvoir.

380 Parce qu'on parle beaucoup de gouvernance ouverte, on parle beaucoup d'intégrer davantage de citoyens dans des interventions, notamment bénévoles dans le parc, mais des questions de syndicat, par exemple, des cols blancs, des cols bleus. Il y a tellement de gens qui interviennent, il y a tellement de paramètres sur qui a le droit d'intervenir dans les parcs que toutes les grandes ambitions sociales et citoyennes se heurtent aussi à cette réalité-là.

385 Puis quand on parle de règlement, on ne parle pas juste de règlement d'urbanisme. Donc, je pense qu'on a ici deux pistes de... pour ouvrir la réflexion sur le futur des parcs.

LA PRÉSIDENTE :

390 D'autres questions?

LE COMMISSAIRE :

395 Oui. Quand vous référez à un territoire d'expérimentation de mobilité durable, avez-vous des technologies en tête? On sait qu'autour du Stade olympique, il y a eu des navettes autonomes. Est-ce que c'est à ce genre de choses là, oui?

Mme JOSÉE CHIASSON :

400 Oui, tout à fait. Navettes autonomes, on peut parler de trottinettes, on peut parler de toutes nouvelles technologies, puis...

LE COMMISSAIRE :

405 Puis plus vers 2050, des choses volantes même?

Mme JOSÉE CHIASSON :

410 Bien, oui, je pense qu'il faut se projeter sur le futur, là, puis des nouvelles technologies. Donc, le parc, quand même, il a quand même une caractéristique d'être sur deux îles en fait. Donc, ça permet quand même d'avoir un certain contrôle et de tester des choses.

415 Il y a le circuit, il y a quand même des actifs à même le parc qui permettent de faire des... de l'expérimentation contrôlée qu'on appelle. Donc, c'est... on le voit vraiment, puis c'est la vision aussi du Campus de la transition écologique. Puis bien sûr, on veut venir tester des technologies, mais qui sont des technologies durables, des technologies vertes, donc vraiment dans un créneau de... c'est ça, d'avenir.

M. JONATHAN CHA :

420 Une grande partie du parc est née de l'innovation, est née de l'Expo 67. Donc, c'est sûr que ça, c'est un élément qu'on souhaite perpétuer aussi évidemment dans les nouvelles réalités qui sont davantage...

LA PRÉSIDENTE :

425 Oui. Je ne suis pas sûre qu'en 2022...

Mme JOSÉE CHIASSON :

430 On ferait ça.

M. JONATHAN CHA :

435 Non.

LA PRÉSIDENTE :

440 ... on pourrait créer une île comme ça.

M. JONATHAN CHA :

Je ne crois pas. Mais effectivement, donc on cherche d'autres formes d'innovations aujourd'hui.

445

Mme JOSÉE CHIASSON :

Une autre question?

450

LA PRÉSIDENTE :

Oui, moi, j'en ai une. Quand on a rencontré Les amis de la montagne, j'ai été étonnée par le nombre de règlements et pas nécessairement d'urbanisme, mais de plans, de politiques de... je suppose que vous êtes dans les mêmes défis?

455

Mme JOSÉE CHIASSON :

Oui, tout à fait. En fait...

460

LA PRÉSIDENTE :

De l'encadrement qui vient de partout?

Mme JOSÉE CHIASSON :

465

Oui, tout à fait. Bien, en fait, il y a déjà une particularité, il y a le volet patrimonial, il y a le volet... Donc, il y a en effet, le volet archéologique, donc il y a quand même plusieurs plans qui font en sorte que c'est sûr que ça rend complexe le développement, mais en même temps, on les connaît très bien. Ils ont été très bien documentés, puis c'est sûr que quand on parle

470 de statuts particuliers, puis d'élargissement de la réglementation, je pense qu'il y a aussi, je
pense, c'est important de mentionner que le Parc Jean-Drapeau n'est pas comme les autres
parcs.

475 Donc, il a quand même une vocation mixte de parc-nature, mais aussi de capacité
d'accueil à grand déploiement, de multiplicité d'activités. Donc, ça génère quand même des
défis, puis là, j'amène des notions de wifi, par exemple, mais ça prend des capacités très, très
importantes. Or, tu sais, il y a certaines réglementations qui, puis qui sont tout à fait normales
pour un parc, mais donc, c'est ce type de freins là qui nécessite d'être adressé, puis de donner
ce statut particulier au parc, pour lui donner une flexibilité dans son développement.

480

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Merci.

485

Mme JOSÉE CHIASSON :

Est-ce que tu voulais continuer...

490

M. JONATHAN CHA :

C'est bon.

495

LA PRÉSIDENTE :

Ça va?

LE COMMISSAIRE :

500

On a terminé.

LA PRÉSIDENTE :

505

Bien, écoutez, nous vous remercions beaucoup de votre présence. On l'a lu, on va le relire, c'est sûr. Ça va faire partie de nos travaux, là, dans les semaines qui viennent. Merci beaucoup.

M. JONATHAN CHA :

510

Merci beaucoup.

Mme JOSÉE CHIASSON :

515

Un grand merci.

LA PRÉSIDENTE :

520

Merci.

LE COMMISSAIRE :

Bonjour.

525

M. JONATHAN CHA :

Merci, bonne lecture.

Mme JOSÉE CHIASSON :

530 Bonne soirée.

LA PRÉSIDENTE :

535 Et maintenant, j'inviterais madame Caroline Schindler de Raconte-moi ta ville. Mais, en fait c'est Concertation Montréal, le groupe? Raconte-moi ta ville, c'est le nom du rapport, hum, c'est ça? O.K. Merci. Alors je rappelle les consignes, Madame Schindler : dix minutes de présentation et dix minutes d'échanges.

540

Mme CAROLINE SCHINDLER
Concertation Montréal - Raconte-moi ta ville

Mme CAROLINE SCHINDLER :

545

Bonjour.

LA PRÉSIDENTE :

550

Bonsoir.

LE COMMISSAIRE :

555

Bonsoir.